

Le Courriel d'information

n°249 – Vendredi 29 Juin 2001.

DES VICTOIRES

Dans ce numéro

1- La taxe Tobin à l'ordre du jour du Conseil ECOFIN de Liège

Une première victoire : la taxe Tobin sera bel et bien à l'ordre du jour de la présidence belge de l'Union européenne à la rentrée. Cette première victoire est due à l'inlassable mobilisation de milliers de personnes un peu partout en Europe. Afin de faire de cette première bataille victorieuse, une réelle victoire il va cependant falloir accentuer nos pressions. D'abord et avant tout agir tout de suite grâce à la campagne 2001. Europe : Tobin tout de suite ! et les lettres qui s'y trouvent en seront les premières armes. Ensuite se retrouver tous comme différents articles publiés précédemment vous en ont parlé en septembre à Liège.

2- Un autre monde est possible

Suite à Porto Alegre un appel des parlementaires lançaient un réseau international autour d'engagements clairs. Vous pouvez retrouver ce document sur le site d'ATTAC France http://attac.org/france Quelques mois plus tard le comité ATTAC des institutions européennes relancent un appel, en particulier vers les députés nationaux, afin de construire encore plus concrètement ce réseau international avant le Forum social mondial de janvier 2002.

3- Non à la Sécurité sociale cotée en bourse

Ils sont fous ces Français ! La France a de ces particularités... Très attachée au service public, à l'égalité, la fraternité même de temps en temps, elle défend bec et ongles ses acquis sociaux. Le système de santé en est un exemple flagrant. Etat social mais très libéral, le paradoxe veut aussi qu'elle soit en pointe dans la libéralisation. Ainsi la Sécurité sociale pourrait-elle être, dans un sens, cotée en bourse très prochainement.

4- Victoire du mouvement anti-globalisation néo-libérale

Ils étaient des milliers à Barcelone. La Banque mondiale avait déjà déclaré forfait (voir les Courriels précédents). Les provocations, les violences et les bris de biens privés organisés par le gouvernement et la police ont été déjoués. A la quasi-veille de Gênes la victoire des mouvements espagnols est une leçon pour tous. En voici la chronique détaillée.

5- Brèves d'OMC

La Chine n'est pas encore intégrée à l'OMC et les discussions et tractations battent encore leur plein. Avant Doha, la position des gouvernements quant aux négociations devient plus claire, point par point : une revue détaillée. Bush Junior, actuel président des Etats Unis, se lance dans l'offensive concernant l'agriculture américaine.

6- Pour éclairer l'un des enjeux des mobilisations de Gênes

Comme à chaque réunion du G 8, il sera rituellement question, à Gênes, de la nécessité de la croissance pour lutter contre la pauvreté et peut-être de mesures homéopathiques d'allègement de l'endettement des pays les plus démunis. Rien à voir avec l'impératif politique, social, économique et moral d'une annulation pure et simple de la dette extérieure des pays du tiers-monde. Cette annulation sera l'une des revendications centrales des mobilisations qui se préparent contre la réunion du G 8. Pour en éclairer les enjeux, nous proposons le texte qui suit, rédigé par Eric Toussaint et Arnaud Zacharie, du CADTM.

7- Que faire contre la criminalité financière et économique en France et en Europe ?

La criminalité financière est toujours au plan national une activité aux multiples facettes et aux très nombreuses victimes directes et indirectes : salariés, actionnaires, contribuables, assurés sociaux, usagers, consommateurs, entreprises, etc. Lutter contre cette criminalité nécessite des moyens, juridiques, matériels et humains adaptés à ses évolutions et à son développement.

8- Vous avez rendez-vous avec ATTAC



La taxe Tobin à l'ordre du jour du Conseil ECOFIN de Liège

Par Intergroupe "Taxation du capital, Fiscalité, Mondialisation" du Parlement européen parrainé par ATTAC, War on Want et Solidar

COMMUNIQUE DE PRESSE

27 juin 2001

Présidence belge : la taxe Tobin à l'ordre du jour du Conseil ECOFIN de Liège

L'intergroupe du Parlement européen "Taxation du capital, Fiscalité, Mondialisation", se félicite de l'annonce faite aujourd'hui par la future Présidence belge de l'Union européenne d'inscrire la taxe Tobin à l'ordre du jour du Conseil ECOFIN des 22 et 23 septembre 2001 à Liège.

L'annonce a été faite à l'occasion des auditions d'économistes sur la taxe Tobin, organisées aujourd'hui par l'intergroupe, qui étaient suivies d'une table-ronde sur la Présidence belge à laquelle participait Charles Picqué, Ministre de l'Economie et de la Recherche scientifique, Guy Moens, sénateur belge, Susan George, Vice-Présidente d'ATTAC France et Sophie Charlier, représentante des réseaux belges d'action contre la spéculation financière.

Au cours des auditions d'économistes, le professeur Anthony CLUNIES-ROSS de l'Université Strathclyde de Glasgow, Bruno JETIN, maître de Conférence à l'Université Paris XIII et le professeur Paul Bernd SPAHN de la Goethe Université de Frankfurt ont expliqué à un public de députés européens et de représentants d'ONG de différents pays d'Europe les différentes techniques possibles de taxation sur le marché international des devises. Le professeur Spahn, qui a été consultant pour le FMI, a présenté sa proposition de taxe à double niveau, l'une de type Tobin dont le taux serait très bas (0,02 %) qui dégagerait une ressource de l'ordre de 60 milliards de dollars par an, soit davantage que le montant actuel de l'aide publique au développement, et l'autre, inspirée des mécanismes de l'ancien "serpent monétaire européen", qui serait d'un taux très élevé et se déclencherait lorsque le cours d'une monnaie sortirait brutalement d'un niveau déterminé de fluctuation. Les économistes ont montré comment une taxation sur les transactions de change pourrait être mise en place de façon unilatérale.

Le Professeur de droit de l'Université VUB de Bruxelles, Lieven DENYS, a répondu aux arguments de la Commission européenne sur une prétendue incompatibilité d'une taxe Tobin avec les traités européens, en montrant que celle-ci pourrait être créée en conformité avec l'article 93 du traité CE. Il a été rappelé d'autre part que l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) ne pouvait être un argument opposable à la taxe, la BCE étant chargée de la politique monétaire alors que la politique des taux de change reste du ressort du Conseil, lequel est en droit de demander à la BCE de mettre en œuvre d'une telle mesure.

"Il n'y a plus d'arguments intellectuels ou techniques contre l'introduction d'une taxe permettant de juguler la spéculation sur les monnaies, laquelle détruit les moyens d'existence d'entreprises et de pays entiers" a déclaré Glyn Ford, député européen (RU, parti travailliste), secrétaire de l'intergroupe, en conclusion des débats.

"Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'engagements et de projets concrets sur la mise en œuvre d'une telle taxe et sur le niveau optimum de son ou ses taux, afin qu'elle permette de générer suffisamment de revenus pour commencer à répondre aux immenses besoins auxquels doivent faire face les pays du sud en matière de santé, d'éducation, d'équipements et pour faire reculer la grande pauvreté dans laquelle se trouvent 1,2 milliards de personnes qui vivent avec moins de un dollar par jour" a ajouté Harlem Désir, député européen (France, parti socialiste), Président de l'intergroupe.

En réponse à l'appel lancé par les ONG, en particulier 11.11.11, ATTAC et les réseaux belges d'action contre la spéculation financière, nous espérons que des dizaines de milliers de personnes manifesteront pacifiquement en faveur de la taxe Tobin à Liège en septembre 2001 lors du Conseil ECOFIN. Les Etats membres ne doivent pas bloquer l'initiative de la Présidence belge mais au contraire saisir cette occasion pour pousser ensemble l'instauration d'une taxe sur les transactions financières au sein des institutions internationales.

Un autre monde est possible

Par Comité ATTAC des Institutions européennes.

Au Parlement européen, pour le réseau parlementaire mondial



A ce jour, une soixantaine de parlementaires européens se sont engagés dans la constitution du réseau international de parlementaires. Ce réseau a été initié en janvier dernier, à Porto Alegre, en conclusion du premier Forum parlementaire mondial. Il prend aujourd'hui progressivement forme.

Vous trouverez ci-dessous la liste des parlementaires européens concernés, ainsi que la copie d'une lettre adressée à ce sujet aux parlementaires nationaux.

Les comités Attac, comme les autres associations intéressées au développement du réseau parlementaire mondial, peuvent informer de cette initiative les élu(e)s avec lesquels ils collaborent.

Comme sa rédaction l'indique, cette lettre est avant tout destinées aux membres des parlements nationaux d'Europe. Mais elle peut évidemment être aussi utilisée dans d'autres parties du monde.

Le comité Attac des Institutions européennes (Attac-IE) euro.institutions@attac.org Ce comité regroupe des parlementaires et des fonctionnaires internationaux.

LA LETTRE AUX PARLEMENTAIRES NATIONAUX

Strasbourg le 18 juin 2001

Cher collègue,
Chère collègue,

Comme vous le savez peut être, dans le cadre du "Forum social mondial" qui a eu lieu au mois de janvier dernier à Porto Alegre (Brésil), s'est tenu un "forum parlementaire". Plus de 200 députés et sénateurs, venus de tous les continents, y ont pris part. Ses travaux se sont conclus par l'adoption d'une Déclaration finale dont nous vous joignons le texte à ce courrier.

Mais surtout, les participants à ce forum ont souhaité mettre en place un réseau international de parlementaires soucieux d'échanger leurs expériences et de coordonner leurs activités sur un certain nombre de thèmes marquants de l'actualité politique internationale, en lien avec les mouvements sociaux et citoyens. Vous trouverez ci-joint la liste des parlementaires européens qui ont d'ores et déjà décidé de participer à cette entreprise largement inédite.

Nous sérions très heureux que vous acceptiez de vous joindre à ce réseau. Nous sommes, en tout état de cause, à votre disposition pour en discuter avec vous. Nous jugeons utile, pour notre part, de constituer des pôles régionaux de parlementaires –et notamment, en ce qui nous concerne, un pôle européen de ce réseau. Des groupes de travail axés sur des thèmes donnés pourraient également voir le jour.

En collaboration avec nos collègues latino-américains qui ont organisé le forum parlementaire à Porto Alegre, nous avons établi des contacts en Amérique du Nord, en Afrique et en Asie. Le réseau international pourrait ainsi prendre forme d'ici à la fin de l'année 2001. Un second forum parlementaire, élargi et renforcé, pourrait ainsi se tenir, dans de bonnes conditions, lors du prochain Forum social mondial prévu fin janvier, cette fois encore à Porto Alegre.

Mais, dès à présent, nous souhaiterions pouvoir recueillir vos suggestions, tant sur les initiatives à lancer en Europe que, le cas échéant, sur les thèmes sur lesquels vous seriez intéressés à travailler.

Dans l'attente de vous lire, nous vous adressons, chère collègue, cher collègue, nos cordiales salutations.

Les députés européens Danielle Auroi, Proinisas De Rossa, Harlem Désir, Jean-Maurice Dehousse, Pernille Frahm, Alain Krivine, Paul Lannoye, Camilo Nogueira, Francis Wurtz.

Vous pouvez répondre en vous adressant, au Parlement européen, à l'un des signataires de cette lettre ou via l'adresse e-mail du comité Attac des Institutions européennes : euro.institutions@attac.org

LA LISTE DES PARLEMENTAIRES EUROPEENS ENGAGES DANS LA CONSTITUTION DU RESEAU

Au 27 juin 2001 :

Membres du Parlement européen : Sylviane Ainardi, Alekos Alavanos, Konstantinos Alyssandrakis, Danielle Auroi, Emmanouil Bakopoulos, Fausto Bertinotti, Yasmine Boujenah, André Brie, Harlem Désir, Guiseppe Di Lello, Marianne Eriksson, Ilda Figueiredo, Hélène Flautre, Pernille Frahm, Monica Frassoni, Laura Gonzalez Alvarez, Heidi Annelli Hautala, Pierre Jonckheer, Salvador Jové, Sylvia-Yvonne Kaufmann, Efstratios Korakas, Dimitri Koulourianos, Alain Krivine, Jean Lambert, Paul Lannoye, Alain Lipietz, Caroline Lucas, Nelly Maes, Helmuth Markov, Perdo Marset Campos,



Erik Meijer, Joaquim Miranda, Hans Modrow, Luisa Morgantini, Mihail Papayannakis, Joannis Patakis, Alonso Puerta, Didier-Claude Rod, Camilo Nogueira Roman, Martine Roure, Herman Schmid, Elisabeth Schroedter, Inger Schörling, Esko Seppanen, Jonas Sjostedt, Bart Staes, Fodé Sylla, Claude Turmes, Feleknas Uca, Roseline Vachetta, Luigi Vinci, Francis Wurtz.

Non à la Sécurité sociale en Bourse

Diffusé par SMG – Syndicat de la médecine générale.

« La Générale de Santé », important gestionnaire de l'hospitalisation privée à but lucratif, va être cotée en Bourse. Cette société anonyme, dont les principaux actionnaires sont des fonds de pensions (la société de capital-investissement britannique Cinven) , 41% des actions et Vivendi, 20% des actions, gère 147 cliniques privées en France et revendique le premier rang au niveau européen.

A grands coups de publicité, utilisant sans vergogne le « H » symbole de l'hôpital public, se prépare ainsi une opération qui vise à détourner les milliards de cotisations des assurés sociaux au service de la spéculation boursière. Ces cliniques seraient alors gérées dans le seul intérêt des actionnaires et des boursicoteurs et les priorités seraient par conséquent les seuls soins financièrement rentables à court terme, à l'opposé d'une réponse adaptée aux besoins de santé de la population.

Nous, signataires de cet appel, demandons en conséquence à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et au gouvernement de déconventionner les 147 établissements de La Générale de Santé avec reprise du personnel et des activités dans le cadre du service public hospitalier, si cette société ou d'autres à venir, venaient à être cotées en Bourse.

Nom / Prénom / Profession / Fonction / Adresse

Cet appel est à retourner au Collectif Alerte Santé, 52 rue Galliéni 92240 Malakoff

Victoire du mouvement anti-globalisation néo-libérale

Par Isabelle Darmon

Barcelone 2001 : globalisons les résistances et la solidarité

La fête n'est pas encore finie, mais les nouvelles d'ici sont trop importantes et extra-ordinaires au sens littéral du mot pour que nous attendions la prochaine livraison du Grain de Sable. C'est un récit un peu long, mais je vous assure, ça vaut la peine :

VICTOIRE MÉDIATIQUE

Pour la première fois la presse rend compte du contenu de nos propositions.

Pour la première fois l'action d'infiltration et de provocation de la police est publiquement dénoncée. Les prises de position du Maire de Barcelone, du Conseiller de l'Intérieur de Catalogne et d'Espagne sont critiquées par la presse. L'action du gouvernement en Catalogne est fortement remise en cause.

Une enquête doit être lancée après la déposition d'une plainte de plusieurs citoyens et des organisations de la campagne. Un matériau considérable de témoignages et d'images appuie cette requête.

1. Du contenu, enfin ! ! !

La conférence alternative, qui a ouvert les festivités, a réuni 5000 personnes pendant un jour et demi. Les analyses ont alterné avec les appels à la lutte depuis les mouvements les plus divers et avec des travaux en ateliers dont les conclusions seront prochainement accessibles sur la web de la campagne : www.rosadefoc.org

Le vendredi soir, après une conférence de presse fort courue avec tous nos invités étrangers, la séance s'ouvre sur la Rambla del Raval, à l'air libre, en pleine vieille ville, avec une introduction d'Arcadi Oliveres (professeur d'économie énormément respecté ici pour son activisme et sa clarté) sur les raisons de notre opposition à la Banque Mondiale et plus généralement à la globalisation néolibérale, et avec un discours enflammé de Susan George, devant un public enthousiaste de 5000 personnes : « Vous avez déjà gagné ». Puis se succèdent les porte paroles des luttes d'ici (les travailleurs de Sintel, cette société sous-traitante de Telefonica qui doit sept mois de salaires à ses salariés, qui campent depuis 6 mois en plein centre de Madrid ; les plate-formes de l'Ebre contre le Plan Hydrologique National, les sans papiers etc.) et d'ailleurs (MST, MOCASE, Luttes de Quebec contre l'ALCA etc.), les luttes internationales (Marche Mondiale des Femmes...). Ils se succèdent, toutes les 5 minutes, dénonçant la Banque Mondiale et les

politiques néolibérales en général, appelant à la coordination, à la solidarité, entre de nombreux applaudissements. Nous sommes tous ébahis de la foule et de l'ambiance.

Le lendemain, nous nous retrouvons tous le matin pour les travaux de groupe (7 thèmes concomitants, de l'écologie aux droits du travail, de la militarisation à la recolonisation, et plus de 30 ateliers...). A l'Université, on voit autour des patios, des groupes de 10 ou 15 assis par terre autour de grandes feuilles de paperboard, inscrivant leurs conclusions... Il n'y a pas moins de 100 personnes par atelier.

L'après midi nous nous retrouvons au Raval, toujours à l'air libre et cette fois-ci sans chaises, sous un soleil de plomb, pour écouter les conclusions des 7 axes thématiques ; Christophe Aguiton et Francesca du Forum Social de Génova nous parlent des enjeux de coordination internationale à moyen et très court terme, et une dame clownesse vient nous faire un résumé à sa manière de la contre-conférence.

La conférence alternative fait la une de El País le samedi. L'article parle de 5000 participants, et prend même le temps de développer les arguments du « mouvement anti-globalisation » et certaines de ses propositions. La plupart des grands journaux font de même. C'est la première fois, au moins en Espagne, que la presse s'intéresse au contenu de nos analyses et propositions... même si une autre nouvelle monopolise quelque peu l'attention : le jeudi, veille de l'ouverture de la conférence alternative, le gouvernement a envoyé un fax à l'assemblée de la campagne, interdisant le parcours prévu pour la manifestation et en « offrant » un autre, d'une longueur de 100 mètres et complètement excentré.

2. Victoire judiciaire

La lettre de la délégation du gouvernement est une bombe. Elle arrive juste avant le week-end, laissant très peu de temps pour déposer un recours, alors que le délai légal pour une objection des pouvoirs publics au parcours annoncé pour une manifestation est de 48 heures (ils ont eu 13 jours). Il s'agit bien évidemment de semer le doute, de faire croire aux citoyens qu'il y a péril pour l'ordre public et de diviser le mouvement.

Dès le jeudi, l'assemblée de la campagne a décidé de déposer le recours, et la commission légale s'est mise au travail. Ses arguments : le caractère totalement non violent de notre mouvement, et la convocation de longue date, y compris au niveau international, pour ce parcours là. Les preuves apportées : les affiches collées un peu partout dans Barcelone, en Catalogne et dans le reste de l'État espagnol, les messages envoyés etc.

Le samedi après-midi 23 juin, deuxième jour de la conférence alternative, et juste avant la reprise des travaux pour les conclusions, le Tribunal rend publique sa sentence : la manifestation du Paseo de Gracia, telle que prévue par les organisateurs, est parfaitement légale et doit être maintenue ; de même, les manifestants ont parfaitement le droit de se rassembler le dimanche soir sur la Place de Catalogne pour le Tribunal Populaire qui a été prévu contre la Banque Mondiale. Comme on le verra plus loin, cette dernière décision a été d'une très grande importance pour les évènements du dimanche. L'annonce de la nouvelle le samedi après midi fait exploser notre joie. Même si l'on avait le droit de notre côté, c'est une grande victoire contre les manoeuvres du gouvernement. La presse, le lendemain s'en fait largement l'écho.

En attendant, le samedi soir, c'est la fête de la Saint-Jean, la fête populaire la plus importante de Barcelone, une nuit sans sommeil pour la plupart... Nous nous retrouvons tous sur la plage de la Mar Bella, au son de Chet Balowsky (une espèce de Mano Negra), et encore plus nombreux (est-t-il besoin de le dire) que pour la contre conférence. La Vanguardia, journal du pouvoir en Catalogne, citera la fête des anti globalisation comme la plus réussie de la Saint Jean.

3. Dimanche 24 Juin : une dure journée, mais du jamais-vu médiatique !

A midi tout le monde se rassemble au croisement de l'avenue Diagonale et du Paseig de Gracia (les Champs Elysées de Barcelone, que l'on va « descendre » jusqu'à la place de Catalogne). Le soleil est écrasant mais on continue la fête de la veille au son des tambours (d'ATTAC Valence). Comme prévu la première banderole, qui fait toute la largeur de l'avenue, avec le slogan de la campagne (Un autre monde est possible, globalisons les résistances et la solidarité), est portée par des militants anonymes de nombreux pays. Puis c'est le bloc des organisations : mouvements de femmes, écologistes, réseau citoyen contre la dette, CGT, ATTAC, et jusqu'aux syndicats majoritaires. Plus de 20.000 manifestants sont rassemblés,

certains journaux diront 30.000 (et la police, bien sûr 8.000).

En queue de peloton, un groupe d'action directe en tunique blanche (les invisibles ont adopté les principes d'action des tutti biancchi) est censé marquer une séparation d'avec le dernier groupe, qui ne fait pas partie de la campagne et a monté sa propre campagne Barcelona trémola (Barcelone tremble), mais avec lequel nous sommes parvenus à un accord : OK pour manifester avec nous, mais suivant nos principes, au premier rang desquels la non violence.

La manifestation se met en branle, pleine de couleurs et de musique, presque familiale tout en ayant des slogans très clairs. L'assemblée de la campagne a monté un service d'ordre et un service d'information à vélo, mais peu important, et surtout en prévision de provocations de la police, provocations dont on pense à tort qu'elles ne devraient pas être trop nombreuses, vu la décision du tribunal.

Très vite, quelques jeunes en noir et en cagoule, du groupe de queue, se mettent à lancer des projectiles de toute sorte contre les vitres des banques -fort nombreuses- du paseig de Gracia (contre le mot d'ordre de la deuxième campagne, Barcelona Tremola). Les forces anti-émeutes de la police, massées dans les avenues latérales, ne bougent pas d'un pouce. De manière spontanée, les gens du service d'ordre de la campagne, et d'autres manifestants, formons un cordon devant la Caja Madrid que sont en train d'assaillir les jeunes en cagoule. Mal à l'aise, nous nous tenons les mains, bloquant le passage. Il ne s'agit pas de défendre Caja Madrid, qui n'a guère besoin de nous pour cela, mais de faire respecter l'accord passé avec ces jeunes, et l'esprit de la manifestation... Mais impossible de parlementer avec eux, ils sont indépendants de Barcelona tremola, ils nous huent, et nous laissons tomber, préférant faire avancer la manifestation plus vite pour marquer une distance avec eux.

Ils descendent cependant sur le côté gauche du Paseig de Gracia, plus vite que nous, brisant toutes les vitres symboliques, et saccagent le Mac Donald's. La Bourse est protégée par un dispositif policier démesuré, et le cordon de protection de la campagne est également là pour éviter tout incident avec la police... Plusieurs témoins reconnaîtront plus tard, parmi ces jeunes, des infiltrés de la Police, et nous sommes en train de réunir le matériau visuel (tout simplement, ce sont les mêmes qui, après, ont arrêté des manifestants).

Nous arrivons place de Catalogne, nous convergeons vers le centre (piétonnier). La Place est entourée de voitures de police. Les média sont groupés autour d'un noyau de jeunes en cagoule qui se moquent de la police devant le Corte Inglés (le grand magasin). La tension est perceptible. Des jeunes en cagoule se fraient un passage vers le centre de la place. Soudain (d'après le témoignage d'un compagnon sérieux, qui a fait une déposition légale), quelques hommes en cagoule attrapent un jeune (du centre de la place) le jettent par terre et commencent à le frapper. Les manifestants indignés se rapprochent pour le protéger, mais une voiture de police arrive, sépare le groupe du reste des manifestants. Les hommes en cagoule jettent alors le jeune dans la voiture de police. Ce sont des policiers « en civil », les « secretas », qui commencent à agir. Certains manifestants, qui ont tout vu, commencent à jeter des bouteilles en plastique sur la police en signe de protestation (mais il est possible qu'il se soit également agi de provocateurs), et aussitôt, la police charge pour la première fois vers le centre de la place (là où sont regroupés les manifestants pacifiques) avec balles de caoutchouc et gaz. La foule se disperse en courant, certains s'arrêtent les mains en l'air pour signifier leur volonté de non violence. Un « policier » a matraqué un manifestant qui justement avait cette attitude. Nous fuyons de l'autre côté de la place, vers l'Université. J'ai vu de mes propres yeux (mais de nombreux autres témoignages ont été faits) des types en cagoule, avec les insignes indépendantistes, sortir des voitures de police, courir avec les manifestants, et les attraper pour les jeter dans les voitures et recommencer. Plusieurs témoins ont vu ces mêmes « secretas » défoncer un Burger King.

Il y aura une autre charge sur la place de Catalogne, des containers sont renversés, tout le monde fuit, vers l'Université, ou vers le Quartier du Rabal. Les voitures de police nous suivent. Nous n'avons pas monté de groupes d'affinités, aucun point de RV n'a été fixé : la manifestation allait être pacifique ! Au total, on le saura par la suite, 22 détenus et 17 blessés, dont plusieurs journalistes. Le journaliste de El País a été roué de coups.

Avec 2 amis, nous courons à l'un de nos « quartiers généraux ». Plusieurs personnes de la campagne arrivent, le bruit court qu'on s'est donné RV pour une assemblée derrière le Musée d'Art Moderne à 16 heures. A l'heure dite, une



partie des manifestants est là, peut-être 200 personnes. On discute de ce qu'il faut faire, faut-il retourner sur la Place de la Catalogne où devait avoir lieu le Tribunal populaire ? Un hélicoptère survole le quartier, on a du mal à s'entendre. Quelqu'un arrive en courant, ils ont pris le Rabal, ils arrivent ! Effectivement les policiers anti-émeute arrivent, c'est une nouvelle charge, certains d'entre nous se réfugient à l'intérieur du Musée, d'autres courent par les rues, mais toutes les issues sont bloquées. On n'en revient pas, on dirait un état de siège. Les catalans un peu plus âgés rencontrés le soir disent qu'ils n'ont jamais vu ça depuis la mort de Franco. A 4, nous nous réfugions dans un café. La voiture de police passe sans nous voir. Par les portables, nous savons que des policiers en civil sont entrés dans le Musée et recherchent ceuz qu'ils considèrent comme les casseurs. La police entoure le Musée, impossible de sortir.

Pendant ce temps, certains de la campagne ont réussi à convoquer une conférence de presse dans un des locaux utilisés pour la campagne. Sont présents également, plusieurs personnes clé qui ont participé à la manifestation et sont des témoins de premier ordre (la responsable des droits civils de la mairie de Barcelone, un député socialiste dont la fille a été battue, la présidente de la fédération catalane d'ONG). Mais, surtout, les journalistes présents, ont, pour certains, été directement la cible des policiers, et ils ont des images des policiers en civil et de leurs provocations. Apparemment, ils n'en reviennent pas de ce qui leur arrive. Le résultat : au journal du soir, à la télé catalane, mais aussi sur TV1 (la voix du gouvernement), des accusations très graves sont portées contre la police : provocation des incidents, réactions démesurées, état de siège etc...

De leur côté les manifestants qui avaient réussi à rentrer chez eux ou à être hors d'atteinte de la police, se regroupent à six heures place de Catalogne, pour le Tribunal Populaire contre la Banque Mondiale. Mais impossible d'accéder au centre de la Place, le passage est totalement barré par la Police. Deux personnes de la campagne vont alors voir l'un des responsables de la police, en lui rappelant que la Place a été réservée par les manifestants, qui sont donc en droit d'y accéder. Coup de fil à la Délégation gouvernementale... Effectivement, quelques minutes après, la place est libérée et les manifestants commencent à affluer, de partout. A sept heures du soir, il y a environ 3000 personnes, on monte une assemblée. Malgré la préoccupation pour les détenus, c'est l'euphorie : on a récupéré la Place, et le matériau présenté en conférence de presse est explosif. Arrive le bus de la campagne, avec les gens qui étaient enfermés dans le musée et ont finalement pu sortir. L'assemblée décide de reporter le Tribunal, et de continuer la fête sur la Place. Un groupe important de manifestants se rend au commissariat où sont retenus 22 personnes. Ils y passeront la nuit.

5. LA PRESSE EST DE NOTRE CÔTÉ ! ! !

Lundi matin : La presse est unanime : La manifestation était pacifique, à part quelques incidents causés par des gens qui n'avaient rien à voir avec la campagne. La police a laissé faire les jeunes qui brisaient les vitrines, en revanche elle a chargé sur les manifestants pacifiques de la place de Catalogne. Certains journaux se font l'écho des manifestants qui ont de plus dénoncé les provocations de la police visant à justifier leur charge postérieure.

Les titres en première page :

El Periódico de Catalunya : « Barcelone marche en paix contre la mondialisation. 20.000 personnes défilent sans incident sur le Paseig de Gracia. A la fin, 200 activistes ont défoncé des vitrines sans que la police n'intervienne. Les organisations accusent des policiers déguisés d'avoir provoqué les charges de police »

El Mundo : « Une manière d'agir de la police très contestée : le bilan de la manifestation anti-globalisation de Barcelone est de 33 blessés et 22 détenus, suite à une action de la police qui a été très critiquée. Les partis de gauche ont rejeté la responsabilité de la violence sur les policiers infiltrés et ont demandé la comparution du ministre de l'Intérieur devant le Parlement ».

El País (pas en première page, le journaliste a reçu des pressions) : « La police a chargé de manière extrêmement dure au centre de Barcelone contre des groupes anti-globalisation, à la fin d'une marche qui s'était déroulée de manière pacifique. (...) Peu de temps avant, la police avait toléré qu'une centaine de jeunes en dehors de la campagne et situés en queue de manifestation détruisent les vitrines des banques et des boutiques qu'ils trouvaient sur leur passage. » (Dans ce numéro apparaît également un long entretien avec Susan George)

6. DERNIER JOUR : le mouvement anti-globalisation en BONNE VOIE

10 heures : assemblée générale à l'Université. Thème principal : fait-on ou non les actions



prévues (manifestation et actions ludiques devant la bourse contre le capitalisme) malgré le dispositif policier absolument énorme, et les risques de retournement des média et donc de l'opinion publique contre nous ? Les présents sont majoritairement les gens du reste de l'État espagnol, beaucoup de gens de la campagne travaillent. la décision est inéluctable : on continue, même si beaucoup d'entre nous pensons que le risque est trop important.

A midi, 1000 personnes environ se mettent en marche derrière un groupe d'action directe non violente et un orchestre de samba. La police les laisse arriver jusqu'à la bourse, où ils les attendent, armés jusqu'aux dents. Quelques jeunes négocient la possibilité de se manifester une demi-heure de manière pacifique devant la Bourse contre le capitalisme global. Permis accordé. Tout le monde s'assoit et crie des slogans contre les agents de la globalisation néolibérale. La presse filme tout. Une demi-heure après, les manifestants, la samba, etc. se dirigent vers le tribunal où vont venir déclarer les détenus. Sur leur passage, les gens se mettent aux balcons et les applaudissent. Tout se passe comme prévu, de manière festive et pacifique. Retour à l'Université.

A 5 heures de l'après midi, conférence de presse massive au Collège des Journalistes. LE PLUS IMPORTANT : les témoignages multiples, les images filmées, démontrent que ce fut la police, de manière totalement organisée, qui a fait basculer la manifestation vers la violence. On annonce la préparation d'une requête criminelle.

LES TÉMOIGNAGES, LES PREUVES VIDEO DÉMONTRENT TRÈS CLAIREMENT LA VOLONTÉ DE LA POLICE D'AGIR POUR CRIMINALISER LES MOUVEMENTS SOCIAUX.

Certains détenus ont déjà été relâchés après avoir déclaré et nous connaissons (grâce à la commission légale) le contenu de leurs déclarations (certaines ont été lues en conférence de presse). Ils ont été privés de possibilité de communiquer pendant 24 heures, et par conséquent n'ont rien su de la polémique générée par l'action de la police. cependant, leurs déclarations concordent parfaitement avec ce qui a été dit par les témoins. Une personne, attaquée par ce qui s'est révélé être des policiers infiltrés, a même cherché refuge auprès de la police en uniforme et a donc été arrêtée.

Au moment où nous écrivons, les manifestations continuent (devant la délégation du gouvernement) pour demander la libération des détenus et la démission de la déléguée du gouvernement en catalogne, Julia García Valdecasas.

25 juin – Isabelle Darmon, membre d'ATTAC Catalogne, catalunya@attac.org

Brèves d'OMC

Par omc.marseille@attac.org

A- Accord sino-américain sur les conditions liées à l'entrée de la Chine à l'OMC

Concernant le niveau des subventions agricoles chinoises autorisées, il devrait être inférieur à 10% (qui était le maximum demandé par la Chine et correspondant à celui autorisé pour les PVD) mais supérieur à 5 % (demandé par les USA et limite de celui des pays développés). Mais certains partenaires commerciaux estiment qu'avec une population rurale d'environ 900 Millions même une aide agricole de bas niveaux pourrait causer des distorsions sur le marché international des produits agricoles.

Bien que le désaccord sino-américain sur ce sujet ait été levé, il semble très difficile à la Chine de faire son entrée à l'OMC avant fin 2001 et la rédaction d'un nouveau protocole devrait prendre 6 mois.

Les autres obstacles à l'accession de la Chine portent sur la limitation au marché chinois de l'assurance et du commerce de détail, ses mesures spécifiques de sauvegarde, ses engagements dans les mesures sanitaires et phytosanitaires et les OTC (Obstacles Techniques au Commerce)

Le Mexique a par ailleurs annoncé son intention d'assouplir sa position sur l'entrée de la Chine, le Mexique restant le seul pays à n'avoir pas encore signé d'accords bilatéraux avec elle, ceci en raison des préoccupations mexicaines sur les mesures anti-dumping et sur la rapidité du Mexique à éliminer les restrictions sur les importations chinoises "sensibles".. On pense toutefois que cet accord bilatéral nécessitera six mois de discussions et que sa mise au point pourrait même continuer dans le cadre de l'OMC après que la Chine y ait fait son entrée

La 16° session du Groupe de Travail sur l'accession de la Chine se tiendra le 28 Juin à Genève. L'Europe espère pouvoir y aplanir ses dernières différences avec la Chine (accès au marché et engagements dans le domaine des assurances)



B- Quelques sujets de tensions au dernier forum de l APEC à Shanghai.

Ces tensions se sont manifestées entre la Chine, le Japon et les USA, 3 des économies les plus importantes de la région.

La plus apparente fut celle, qui prend de l ampleur, entre la Chine et le Japon sur les réductions des importations, en particulier la menace de la Chine de réduire de moitié les importations automobiles du Japon en réponse aux réductions japonaises d importations de légumes chinois.

La Chine et la Japon se sont retrouvés unis contre la proposition de Bush d enquêter pour savoir si les producteurs d acier US avaient été pénalisés par les importations en provenance de l étranger. Ce problème, vu par les Japonais, est à attribuer principalement au manque de compétitivité internationale des USA.

Shanghai accueillera également la 13° Rencontre Ministérielle de l APAC en Octobre prochain.

C- Moins d opposition à la réforme de l ORD :

Ce sujet a été abordé par un certain nombre de pays à la réunion du 6 Juin. A l encontre de ce qu on avait pu constater à maintes reprises lorsque ce sujet avait été abordé, il ne soulève plus beaucoup d opposition. Le Japon demeure un de ses principaux propagandistes.

La prochaine réunion du Comité préparatoire à Doha se tiendra le 25 Juin, qui correspond à la réunion régionale de l OUA à Addis Abeba et à une réunion des pays de la Caraibe à la Jamaique ce qui a mal été apprécié par ces délégations.

Une réunion doit avoir lieu le 15 Juin pour faire le point sur les Négociations en cours dans le domaine agricole et les services.

C- Le prix des produits agricoles tropicaux atteint des planchers historiques :

De nombreux produits tropicaux comme le café et la cacao ont connu des baisses de prix continues durant l année 2.000, alors que le prix des métaux augmentait, selon une étude de la CNUCED paru le 8 Juin dernier. Les PED sont plus vulnérables à ces changements depuis que le FMI et l UE ont démantelé leurs mécanismes de compensation datant de 30 ans.

D- Réunion de la 4° Assemblée Annuelle du TACD (Dialogue Transatlantique des Consommateurs)

Ses participants, regroupant 65 organisations de consommateurs des USA et de l UE, représentant 600 millions de personnes, ont demandé aux gouvernements d assurer la sécurité et le respect des droits humains aux manifestants de la prochaine Conférence Ministérielle à Doha, la défense des services publics et des règlements nationaux dans les négociations de l AGCS; de ne pas s opposer à la législation sur l étiquetage des OGM et de mettre à la disposition du public les brevets publics sur les médicaments.

E- L Espagne s efforce d établir des relations de libre-échange UE-Chili.

Cette négociation, qui se poursuivra sous la présidence espagnole pendant le 1° semestre 2002, devrait développer les revenus du Chili tirés de ses exportations de cuivre, qui représentaient en 99 plus d un tiers de ses exportations totales.

F- Proposition des USA à l UE pour régler leurs litiges en dehors de l OMC :

L UE n en a pas rejeté l idée, mais a signalé que l établissement d un tel accord soulèverait vraisemblablement des questions politiques, juridiques et techniques.

G- La politique commerciale des pays de l Est Caraïbes félicités par l OMC.

L organisation a loué les efforts de la région pour avoir glissé d un modèle de développement basé sur une politique de substitutions aux importations à un régime de plus grande ouverture commerciale. Les secteurs les plus dynamiques de la région sont le tourisme ...et les services financiers off-shore.

H- "L OMC est sensible aux préoccupations environnementales" :

C est ce qu a déclaré Bob Zoellick après qu un panel de l ORD ait confirmé que la loi US de protection des tortues de mer était conforme aux règles de l OMC. "Ce cas suit celui de l amiante, qui, de façon identique, a confirmé la sensibilité de l OMC aux préoccupations sanitaires et de sécurité."



I- Après Göteborg, le plan stratégique de développement durable de l UE demeure loin du projet initial. :

Le Plan était conçu pour constituer le volet environnemental de l accord de Lisbonne, qui contenait des stratégies politiques sur le plan social et économique afin de faire de l UE la région du monde la plus compétitive d ici 2.010. Les 4 points du plan retenus sur les 7 présentés par la Commission en vue de leur adoption concernent : le changement climatique, la santé publique, la congestion des moyens de transport. Il ne contient cependant aucune date d entrée en application ni d objectifs quantifiés et la longue série d actions spécifiques proposée par la Commission n a pas non plus été reprise par le Conseil.

Le Plan appelle les Etats membres à développer les plans nationaux de développement durable. Les progrès accomplis seront passés chaque année en revue. Les dirigeants européens prévoient que cette nouvelle accentuation du développement durable "ouvrira la voie à une nouvelle vague " d innovations technologiques et d investissements, engendrant croissance et emplois.

Le Plan fait partie des préparatifs de la région au Sommet Mondial du Développement durable (Rio+10) prévu à Johannesburg (RSA) en Septembre 2002.

J- Les Etats restent sur leurs positions lors de la préparation de Doha. :

Bien que S.Harbinson, qui présidait la réunion du CG du 15 Juin, ait demandé avec insistance aux délégués de se garder de rappeler leurs positions bien connues et de s engager dans le processus de façon constructive, les Etats qui y participaient n ont pas suivi cette recommandation et sont restés enfermés dans leurs positions traditionnelles. Il s agissait pour la présidence de batir un consensus sur une variété de sujets afin de tenter d élaborer le brouillon de la Déclaration Ministérielle qui émergerait de Doha.

Agriculture :

En principe tous sont d accord pour que l agriculture figure dans cette Déclaration. Néanmoins le désaccord demeure quant à la nécessité d avoir un nouveau mandat de négociation. Certains, qui voudraient limiter la libéralisation de l agriculture (dont l UE, le Japon, la Suisse et le Zimbabwe, ce dernier au nom du Groupe africain) ont déclaré qu un nouveau mandat n était pas nécessaire; ils s appuient sur l Art XX de l Accord sur l Agriculture qui fournit une bonne base pour les négociations en cours. Cette vue n est pas partagée par les pays du Groupe de Cairns (pays exportateurs agricoles) dont l Argentine, le Brésil et l Australie. Ils estiment que la Déclaration doit fournir un nouvel élan aux négociations agricoles. Certains d entre eux pensent que si un nouveau round devait être lancé à Doha, il était impératif que le mandat de l Art.XX soit élargi pour qu on arrive à un commerce des produits agricoles libre et honnête.

Les USA de leur coté estiment qu on ne peut pas avoir de grandes ambitions pour le lançement d un nouveau round tant qu on s en tient par ailleurs à de faibles espérances pour l agriculture.

Services :

Alors qu il est encore difficile pour les délégués d identifier ce qui devrait être incorporé à la Déclaration, il a été suggéré que ce serait une bonne idée que les Ministres réaffirment l importance du Guide des services. L UE a proposé l inclusion d une disposition pour l octroi de pauses et des dates de progression. Les PED ont déclaré que la souplesse appropriée devait se retrouver inscrite dans tous les aspects de la négociation; il fallait aussi tenir compte des mesures de libéralisation autonomes adoptées par eux. Le Pakistan a demandé que mention spécifique soit faite des dispositions y ayant trait dans le Guide (Art.4 et 19) relatives aux PED.

Contrairement à l Art.XX de l Accord sur l Agriculture, la plupart des délégués trouvent que l Art.19 de l AGCS (négociations sur des engagements spécifiques) ainsi que le Guide récemment adopté, étaient appropriés à la négociation des services. Certains ont cependant suggéré de compléter le travail sur les règles de l AGCS avant d entamer des négociations sur l accès au marché. On a demandé de respecter la date du 15 Mars 2002 pour l achèvement du travail sur les mesures de sauvegarde d urgence.

Autres sujets en révision :

Ont été abordés : la Procédure du Règlement des Différends, les Art.24.2 et 27.3 (b) de l Adpics et son rapport avec la santé publique. Des différences demeurent concernant les indications géographiques. D une part, l UE, la Hongrie, la Suisse, l Inde, le Pakistan et d autres



pays ont insisté pour en étendre la protection à des produits autres que les vins et spiritueux. D autre part, l Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande font valoir qu il n existe aucun mandat pour ce faire et qu une telle extension pourrait porter atteinte aux bénéfices qui, jusqu ici, en étaient retirés.

Concernant les autres sujets en révision, certains, dont l Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande, ont fait valoir que si ces sujets étaient importants, ils ne pouvaient être placés sur le même plan que le mandat sur l agriculture et les services. Cet argument a été fortement contesté par un groupe de PED dont l Inde et le Pakistan.

En résumé, Harbinson a indiqué qu il était clair qu il fallait revenir sur le sujet de la checklist (négociations en cours/autres sujets en révision) Aucune date n a été retenue pour cela mais le processus est maintenant limité par le temps.

S.Harbinson doit le 25 Juin rencontrer les hauts fonctionnaires des pays membres concernant la préparation de Doha dans une tentative pour que le processus reçoive une pression politique plus forte

K- ADPICs et OMC.

Réunion du 18 au 22 Juin du Conseil TRIPs qui consacrera une journée (à la demande du Groupe africain) à débattre de la propriété intellectuelle et de l accès aux médicaments essentiels.

Dans sa contribution, l UE (qui rappelle son Programme d Action adopté le 14 Mai dernier), reconnait l Importance des Droits PI comme moyen de stimuler la créativité et l Innovation; elle reconnait toutefois la validité des critiques récentes selon lesquelles l Adpics gêne "les efforts des PED dans leur application d une politique de santé publique efficace "

L- Initiative conjointe OMC/OMPI :

En vue d aider les PED et particulièrement les PMA (Pays Pauvres les Moins Avancés) dans leurs efforts pour utiliser de façon efficace la propriété Intellectuelle comme instrument d avancée technologique, l OMCet l OMPI (Organisation Mondiale de la propriété Intellectuelle) ont lancé une initiative commune afin e les aider à se conformer à l Adpics.

M- Redéfinition du Système Généralisé de Préférence européen.

Le nouveau règlement inclue un système d Incitation tarifaire destiné à encourager les exportateurs des PED à incorporer à leur procédés de fabrication des normes sociales et environnementales.

La classification passera de 4 à 2 : produits non sensibles et produits sensibles..

Si un pays est réputé avoir amélioré sa compétitivité durant 3 ans, il sera retiré de la liste du SGP. Pour être considéré avoir atteint ce niveau il devra figurer sur la liste des pays à hauts revenus de la Banque Mondiale.

Pour avoir droit aux concessions tarifaires en rapport avec les règles sociales, les bénéficiaires devront se trouver en conformité avec toutes les Conventions de l OIT, contenant des normes sociales. A contrario, ceux qui violent ces normes de façon "sérieuse et systématique " pourraient risquer de perdre leur statut par rapport au SGP

En matière d environnement, pourraient recevoir des incitations ceux qui suivent les codes concernant le traitement durable de la foret.
Le GSP prévoit une extension des concessions

N- "Je veux que les USA nourrisse le monde " : (G.W.Bush)

"La tâche de cette Administration est d ouvrir davantage de marchés aux produits agricoles. Je veux que l Amérique nourrisse le monde. Cela passe d abord par une Administration déterminée à renverser les obstacles au commerce et nous le sommes " (GWBush)

La minorité démocrate à la Chambre reste cependant sceptique sur le programme qui lui est présenté "Nous sommes encore loin d un accord. Je ne suis pas particulièrement optimiste étant donné le point de vue de la majorité républicaine à la Chambre. Je n ai pas l Intention de voter pour un nouveau round qui de façon sans équivoque n Inclurait pas dans son texte conditions de travail et environnement " a dit son leader..

De leur coté les Républicains reconnaissent que "si nous suivions intégralement la voie que les leaders syndicaux en Amérique veulent prendre, pour chaque Démocrate que nous gagnerions, nous perdrions un Républicain "

Bush a rejeté les arguments en matière sociale et environnementale comme "toutes sortes d excuses pour ne pas commercer ".



Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

Pour éclairer l'un des enjeux des mobilisations de Gênes

Par Eric Toussaint et Arnaud Zacharie

Selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme (article 25), "Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. Toute personne a droit à l'éducation, au travail et à la sécurité sociale".

Le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par la majorité des pays membres des Nations unies, stipule, quant à lui, que " Les Etats ont le droit et le devoir de formuler des politiques de développement national adéquates afin d'améliorer constamment le bien-être de la population entière et de tous les individus sur la base de leur participation active, libre et significative dans le développement et la distribution équitable des bénéfices issus de celui-ci ".

En interprétant les obligations de ce pacte, le comité de l'ONU des droits économiques, sociaux et culturels déclare qu' " Un Etat membre dans lequel un nombre important d'individus est privé des aliments essentiels, de l'attention de santé primaire, de vêtements décents et de logement de base ou d'enseignement élémentaire, n'accomplit pas ses obligations en vertu de ce Pacte ".

Pourtant, et alors que les richesses mondiales ont été multipliées par huit depuis 1960, un être humain sur deux vit aujourd'hui avec moins de deux dollars par jour, un être humain sur trois n'a pas accès à l'électricité, un sur quatre vit avec moins de un dollar quotidien, un sur cinq n'a pas accès à l'eau potable, un sur six est analphabète et un adulte sur sept et un enfant sur trois souffrent de malnutrition.

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'UNICEF estiment qu'une dépense annuelle de 80 milliards de dollars sur une période de dix ans permettrait de garantir à tout être humain l'accès à l'éducation de base, aux soins de santé de base, à une nourriture adéquate, à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires, ainsi que, pour les femmes, l'accès aux soins de gynécologie et d'obstétrique.

Quatre-vingts milliards de dollars, c'est près de quatre fois moins que ce que le tiers-monde rembourse pour sa dette extérieure ; c'est environ un quart du budget militaire des Etats-Unis ; 9 % des dépenses militaires mondiales ; 8 % des dépenses publicitaires annuelles dans le monde ; la moitié de la fortune des 4 personnes les plus riches de la planète (1). Misère du présent, richesse du possible...

Il est impossible d'attendre de la logique du marché qu'elle satisfasse ces besoins essentiels. Les 1 300 millions de personnes qui ne disposent pas d'eau potable ou les 2 000 millions de personnes qui sont anémiques ne disposent pas d'un pouvoir d'achat suffisant.

Seules des politiques publiques pourront garantir à tous et à toutes la satisfaction des besoins humains fondamentaux. C'est pourquoi il est nécessaire que les pouvoirs publics disposent des moyens politiques et financiers pour honorer leurs devoirs envers leurs citoyennes et leurs citoyens.

Il convient également que ces derniers exercent pleinement leur droit d'agir comme les sujets centraux de la vie politique des Etats. Pour ce faire, il faut mettre en œuvre des politiques économiques et des mécanismes juridiques efficaces dans une dynamique démocratique participative. L'exemple du budget participatif pratiqué à Porto Alegre depuis le début des années 1990 devrait être étendu à l'échelle internationale et inspirer des politiques originales de démocratie radicale.

Obtenir l'application de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Pacte des droits économiques, sociaux et culturels implique ainsi l'entrée en action d'un puissant mouvement social et citoyen.

Il s'agit d'abord de mettre fin à l'hémorragie de richesses que constitue le remboursement de la dette. Il est ensuite nécessaire de trouver différentes sources de financement pour un développement socialement juste et écologiquement soutenable. Il convient enfin de rompre avec la logique menant au cycle de l'endettement, au détournement et au pillage massif des richesses locales, à la dépendance envers les marchés financiers et les prêts conditionnés des institutions financières internationales.



Extrait d'un document plus long que vous pouvez retrouver à http://attac.org/genes2001/documents/docdet5.htm

Vous voulez savoir ce que prépare les groupes locaux près de chez vous pour Gênes : http://attac.org/genes2001/informations
Renseignements, informations, cartes etc... http://attac.org/genes2001

Que faire contre la criminalité financière et économique en France et en Europe ?

Par Conseil scientifique d'ATTAC France

La criminalité financière est toujours au plan national une activité aux multiples facettes et aux très nombreuses victimes directes et indirectes : salariés, actionnaires, contribuables, assurés sociaux, usagers, consommateurs, entreprises, etc. Lutter contre cette criminalité nécessite des moyens, juridiques, matériels et humains adaptés à ses évolutions et à son développement.

La totale liberté de circulation des capitaux décidée par la plupart des Etats, les évolutions technologiques qui peuvent rendre la fraude plus facile, plus rapide, et plus discrète, la multiplication des échanges internationaux, le développement de très importantes sociétés transnationales ont été autant d'occasions d'un accroissement de la criminalité financière au plan international.

La recherche d'efficacité d'une lutte contre la criminalité financière nécessite de plus en plus de prendre en compte son aspect transnational : le criminel utilise très souvent l'existence des frontières étatiques pour assurer son impunité. Ceci est particulièrement vrai à l'intérieur de l'Union européenne. L'Europe a été construite prioritairement pour faciliter les échanges commerciaux et la concurrence ; il fallait donc rendre plus facile la circulation des marchandises, des capitaux, des investissements, des services. L'Europe sociale reste à construire. L'Europe judiciaire également, et l'absence de véritable espace judiciaire européen pose un problème majeur pour toutes les poursuites en matière pénale.

L'appel de Genève, en septembre 1996, a été la première occasion importante de mobiliser l'opinion publique sur le sujet. A la même époque, une équipe de juristes proposait un "Corpus juris" prévoyant notamment, pour lutter contre les fraudes communautaires, l'unification de règles essentielles en droit pénal, et la création d'un parquet européen. Celui-ci interviendrait pendant la phase initiale de mise en état du dossier, c'est-à-dire au moment où les obstacles résultant de la différence des systèmes juridiques sont les plus importants. Structure légère et indépendante, le parquet européen ne pourrait prendre de mesure privative ou restrictive de droits que sur l'autorisation d'un juge des libertés. Une fois achevée la phase initiale de l'enquête, les juridictions nationales conserveraient toute leur compétence pour juger l'affaire.

Alternatives économiques , Attac et le Syndicat de la magistrature ont décidé d'organiser un mini-colloque sur cette question de la criminalité financière internationale et plus précisément en Europe. Des magistrats, des juristes, des syndicalistes, des élus nationaux de différents pays et des élus européens seront réunis pour confronter idées et projets, et améliorer la réception du message par les responsables politiques.

En effet, les insuffisances actuelles de la lutte contre la criminalité en Europe justifient des évolutions rapides, qui pourraient intervenir sur les fondements du Corpus juris. Parallèlement, la question se pose d'une amélioration de la lutte contre la criminalité transnationale à l'intérieur de l'Union européenne, notamment par de plus fortes et de plus réelles coopérations entre les autorités judiciaires, les polices et les administrations. La recherche d'une plus grande efficacité doit également être conciliée avec une réelle garantie des droits fondamentaux.

Les enjeux de la lutte contre la criminalité transnationale au plan mondial impliquent d'autres coopérations et, principalement, d'autres choix politiques. Il est temps de réfléchir à des réponses à la hauteur de ces enjeux, et aux initiatives que l'Europe pourrait prendre en ce domaine.

Un colloque aura lieu le 30 juin, organisé par Alternatives économiques, ATTAC, le Syndicat de la magistrature, à : Université Paris VIII, Institut d'études européennes, 2, rue de la Liberté, 93526 St Denis, Metro : St Denis Université (ligne 13), à partir de 10h.

Plus d'informations cs@attac.org



Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Vendredi 29 : BE : SERAING - FR : MONTREUIL – LILLE

Samedi 30 : BE : SERAING – FR: ROUSSILLON – PARIS 11

Dimanche 1 : FR: PARIS 11

Lundi 2 : BE : LIEGE – FR: ALES – BAGNOLS - CHATELLERAULT

Mardi 3 : FR : PARIS 11 – PARIS 15 – NANTES – DOUAI - POITIERS